

1 Introduction

De deux choses l'une: ou vous vous posez vraiment des questions, ou bien c'est que la couverture a attiré votre attention! En tout cas, bienvenue au Guide de l'utilisateur de micro-ordinateur aux Affaires extérieures.

Il n'y a pas moyen de répondre à toutes les questions et de résoudre tous vos problèmes informatiques; mais nous allons vous donner l'information de base sur votre ordinateur, entre autres:

- L'exploitation du système et organisation des disques et fichiers;
- la solution des problèmes les plus fréquents;
- Où trouver de l'aide en cas de besoin.

Nous espérons ainsi vous aider à tirer le meilleur parti de votre micro-ordinateur.

Le présent guide comprend quatre sections principales:

- Le guide d'opération
- Les pages secours
- Comment obtenir un ordinateur
- La politique

La section Guide d'opération concerne les aspects fondamentaux de l'utilisation d'un micro-ordinateur. Une sous-section présente les commandes les plus utiles du système d'exploitation à disques («DOS»). Les disques rigides, quoique très commodes, sont toutefois difficiles à contrôler; nous consacrons donc quelques pages à leurs besoins. La section traite aussi des copies de réserve et du lecteur de bande magnétique, ainsi que des questions de sécurité des données.

Les Pages secours comprennent trois parties. La première porte sur certains problèmes fréquents qui pourraient se poser pour votre système, et décrit certains recours possibles. On y trouve aussi des renseignements sur les ressources d'approvisionnement et de formation permanente. La deuxième partie parle des questions de conversion de données. La troisième est une liste regroupée de personnes et organismes ressources, pour l'assistance, l'approvisionnement ou la formation.

Comment obtenir un ordinateur examine le processus d'acquisition, depuis la définition des besoins jusqu'au bon la commande.

La section politique explore la politique d'acquisition, les responsabilités des utilisateurs, les questions juridiques, les normes et la sécurité. Les textes sur les normes et l'acquisition sont en grande partie extraits de la circulaire no 26/87, datée du 25 juin 1987.

De plus, cette section met fortement l'accent sur les questions de sécurité électronique, physique et de données. On trouvera une élaboration de l'importance des questions de sécurité à la section 5.1, l'Historique.

On pourra se procurer l'information complète sur tout aspect des politiques informatiques du Ministère auprès de la Direction des Systèmes d'Information (MIS) qui a la responsabilité de l'élaboration des politiques et de toutes les acquisitions d'ordinateurs.